

**IL N'ENTEND PAS ? IL VEUT NOUS FAIRE TAIRE ?**

**FAISONS  
NOUS  
ENTENDRE**



AMENEZ  
TOUT CE QUI FAIT  
DU BRUIT :  
CLASSEROLES, SIFFLETS ETC.

**Manifestation  
Samedi 30 mars à Nice**

**NON** À LA LOI  
BLANQUER

LIBERTÉ  
D'EXPRESSION

CADEAU AU  
PRIVÉ

ÉVALUATION  
DE L'ÉCOLE

**OUI** À UNE AUTRE  
ÉCOLE !

BEGROUPEMENT  
ÉCOLE-COLLÈGE

Rien ne vaut  
l'action collective:

**RDV 10 h  
Place Garibaldi**

SNUipp - FSU

**Le 30 mars nous serons  
à nouveau dans la rue !  
RDV Place Garibaldi à 10 h**



**Dans cette période d'action et de résistance  
il faut se syndiquer !**

*Cliquez ici pour adhérer en ligne*

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

# 2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°65

**Sommaire** : Mouvement, Action loi Blanquer, Nuits des écoles, Congés formation, CPF, Mouvement, APPEL DIRECTIONS, Direction d'école, Ineat/exeat, Retraites



## REUNION Spéciale MOUVEMENT 2019 :

**MERCREDI 27 MARS à 9 h** au local du SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU tiendra aussi bien sûr des permanences tout au long de l'ouverture du serveur et pendant les vacances.

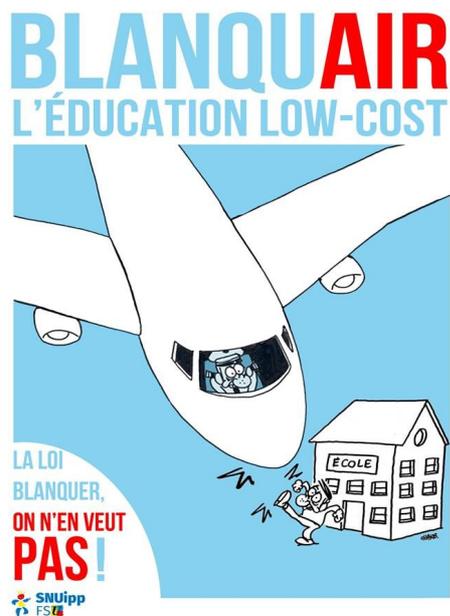


## REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE du SNUipp-FSU / Attention dernières dates

**Mercredi 27 mars:** Ecole St Isidore à Nice (8h30)

**Mercredi 3 avril :** Antibes (9h) **ENEZ nombreuses et nombreux !**

**Les sujets d'actualité ne manquent pas !** Loi Blanquer, Fonction publique, Carte scolaire, Educatif, Mouvement, Promotion, Direction, Maternelle, enseignement spécialisé, inclusion et toutes les questions que vous souhaitez aborder...



## Après le 19, il faut une très forte mobilisation le 30 Mars !

Les personnels des écoles ont pu montrer le 19 mars dernier leur opposition au projet de loi pour « l'école de la confiance » qui attend dorénavant son passage au Sénat. Une colère qui pourra à nouveau s'exprimer le samedi 30 mars dans la rue en associant plus largement les familles.

**Ce sont près d'un ou une enseignante sur deux qui ont cessé le travail le 19 mars dernier** et leur présence a été particulièrement remarquée dans la couverture médiatique de cette journée. Les cortèges et les assemblées générales souvent inédites qui se sont tenues dans de nombreux départements ont montré que la profession était déterminée à ne pas laisser un ministre détricoter l'école et son fonctionnement.

### Les raisons de la colère

Les raisons de se mobiliser contre la loi Blanquer ne manquent pas. Son premier article ouvre le bal symboliquement par une tentative d'intimidation au sujet de la liberté d'expression des enseignants et des enseignantes alors que celle-ci est déjà bien encadrée par la loi de 1983 sur la Fonction publique. Les conséquences de l'article 3 imposant aux communes le financement des écoles maternelles privées sous contrat fait également grincer des dents et cerise sur le gâteau l'article 6 vient, au détour d'un amendement téléguidé par le cabinet du ministre, créer les établissements publics des savoirs fondamentaux.

Ces derniers visent à créer des structures mixtes écoles-collèges supervisées par le chef d'établissement et auquel pourrait être adjoint un personnel de direction issu du 1<sup>er</sup> degré. Pour permettre de bien comprendre les enjeux de ce projet de loi, [Fenêtres sur cours, le journal du SNUipp-FSU y consacre son dernier dossier.](#)

[Lire ici](#)

**Rassemblement à 10 h Place Garibaldi à Nice**

## **Mobiliser les parents pour venir manifester avec nous ! La FCPE se joint au mouvement.**



### **Les nuits des écoles pour informer et débattre avec les parents sur l'avenir de l'Ecole**

#### **Plan d'actions jusqu'au vote de la loi**

Les enseignants ont montré le 19 mars, en se mobilisant massivement, qu'ils refusaient de voir leur école révolutionner sans leur avis. Le 30 mars marquera une étape supplémentaire pour montrer à notre Ministre que les enseignants français ne laisseront pas leur Ecole casser sans se défendre. La réussite du 30 mars passera par notre mobilisation mais aussi par celle des parents.

Le SNUipp-FSU vous propose de mettre en place partout où vous le souhaitez des nuits des écoles pour informer et débattre avec les parents avant et après la mobilisation du 30.

**Tous les détails ici**

**Des outils pour vous aider :**

**Un tabloid avec une affiche ici**

**La loi Blanquer en 5 minutes: pour les enseignants : ICI**

**La loi Blanquer en 5 minutes / VERSION PARENTS: ICI**

**Vidéos du SNUipp FSU 13 (1 par article de la loi) pour vous expliquer en 90sec chaque article de cette loi : <http://13.snuipp.fr/>**

**Des visuels ici pour vous aider**

**LIRE la suite : ICI**



## Loi Blanquer : l'abus de confiance

Le projet de loi du ministre remanie en profondeur le fonctionnement de l'école pour une mise sous contrôle de l'institution et des enseignantes et enseignants. Le SNUipp-FSU porte un autre projet, synonyme de justice sociale et de réussite pour tous les élèves, des questions ignorées par « l'école de la confiance ».

C'est peu de dire que la communauté éducative est vent debout contre le projet de loi pour une « école de la confiance ».

**L'appel unitaire à manifester le samedi 30 mars dans toute la France pour exiger l'abandon du texte en témoigne.** Organisations syndicales du premier et du second degré, parents d'élèves, se retrouveront pour porter un autre projet, synonyme de justice sociale et de réussite pour tous les élèves. Ce sont les véritables défis auxquels est confronté le système éducatif aujourd'hui. Les évaluations PISA viennent régulièrement rappeler que par rapport aux pays de l'OCDE qui lui sont comparables, la France est à la traîne. Elles montrent surtout qu'inégalités sociales et scolaires restent fortement corrélées et qu'elles se creusent.

## Lire la suite



## Congés de formation professionnelle - Rentrée 2019

**Un groupe de travail est prévu Jeudi 28 MARS à l'IA.**

La date de la Capd censée entériner les départs n'est pas connue à ce jour.

**Si ce n'est déjà fait faites nous parvenir copie de vos demandes**



## Compte personnel de Formation

On l'attendait depuis 2 ans, la circulaire académique du Compte personnel de Formation ( ex : DIF) devrait paraître au retour des congés de printemps

Le SNUipp-FSU a encore dernièrement relancé IA et Rectorat à ce sujet.

Le compte personnel de formation (CPF) est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2017. Ce nouveau dispositif, qui s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF), permet d'acquérir chaque année de nouveaux droits à la formation.

### Utilisation du CPF

Les droits acquis au titre du CPF permettent de suivre une action de formation (hors celles relatives à l'adaptation aux fonctions exercées), un accompagnement ou bénéficier d'un bilan de compétences ou encore un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience ayant pour objet :

- l'acquisition d'un diplôme, titre ou certification listés sur le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/>
- le développement de compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'évolution de carrière.
- la préparation à un concours ou examen.

**A suivre la parution de la circulaire et les échéances prévues.**



"Le 12/03/2019 a eu lieu une commission permanente d'action sociale (CPAS). Elle a accordé des aides exceptionnelles pour un montant global de 10 650 euros. La prochaine CPAS est prévue le 30 avril 2019. Si vous êtes en situation financière préoccupante n'hésitez pas à demander un rendez-vous aux assistantes sociales du rectorat. <http://www2.ac-nice.fr/cid92199/contacter-le-service-social-de-l-academie-de-nice.html>

**Contactez nous pour obtenir une aide dans vos démarches."**



**A l'initiative du SNUipp-FSU, 4 organisations syndicales déposent une alerte sociale auprès du Ministère.**

**Lire le courrier au Ministre [ici](#)**

Nous devrions être reçus en début de semaine sur des points cruciaux et notamment par exemple

**CALENDRIER prévisionnel du mouvement.**

**1er AVRIL au 14 AVRIL 2019 MIDI: OUVERTURE du serveur IPROF.**

**A compter du 19 AVRIL:** envoi des accusés de réception du mouvement dans les boîtes professionnelles.

**Au plus tard le 26 AVRIL:** retour à l'IA des accusés de réception + fiche bonifications par mail à: [mouvement1degre06@ac-nice.fr](mailto:mouvement1degre06@ac-nice.fr) si ERREUR ou demande d'annulation pour un collègue déjà à TD

**COPIES au SNUipp-FSU dans tous les cas**



**MOUVEMENT 2019 : comment ça fonctionne ?**

-- Modalités, voeu géographique obligatoire quézaco ?, nos conseils etc...

TOUT EST **ICI**

-- Les PREMIERS documents de l'IA pour faire le mouvement :

TOUT est **ICI**



## **Situations sociales graves**

Possibilité de monter un dossier auprès de l'assistante sociale du Rectorat

Annexe 2 + courrier + PJ à retourner **avant le 10 AVRIL 2019** à la conseillère technique du service social du Recteur + informez la Dipe 2

**COPIE** de l'annexe + courrier au SNUipp pour suivi

---

**Appel  
à candidature**



**Directions REP et REP+**

Candidatures à retourner pour le 27 mars midi à la Dipe 2.

**Copie au SNUipp-FSU**

La circulaire **ici**

---



## Réunion SNUipp-FSU spéciale Direction d'école

Compte rendu de la RIS spéciale direction d'école **du 20 mars** consacrée en particulier à l'actualité de la création par la "loi sur l'école de la confiance" des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux et ses conséquences sur la direction d'école. Des débats riches qui ont abouti sur plusieurs propositions d'action.

[Lire le compte rendu](#)



## Acte II des Etats Généraux de la direction d'école Jeudi 23 mai 2019 au lycée Thierry Maulnier à Nice Ouest

Après le succès de l'édition 2018 des Etats Généraux départementaux de la direction, le SNUipp-FSU propose aux directeurs et directrices des Alpes-Maritimes de poursuivre les travaux engagés. Dans le prolongement des ateliers 2018, **le SNUipp-FSU propose de reprendre collectivement la main sur le métier.**

Face au manque de reconnaissance par l'institution de l'engagement professionnel de celles et ceux qui font la réussite du fonctionnement des écoles au quotidien, il s'agit de nourrir entre pairs les débats et controverses professionnelles dans un contexte où la parole est libérée. Pour ne pas laisser à la seule prescription officielle la définition des

critères du travail bien fait, le SNUipp-FSU invite les directrices et directeurs à s'engager collectivement dans une (re)conquête de l'agir professionnelle.

Ce sera l'objet de l'intervention matinale de Frédéric Grimaud, professeur des écoles et chercheur associé à l'équipe EGAPE d'Aix-Marseille qui initié un « chantier métier » sur la direction d'école dans les Bouches du Rhône.

Les menaces qui pèsent sur la direction d'école à travers la création des « Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux » rendue possible par la « loi sur l'école de la confiance » invitent à s'emparer d'un projet alternatif et ambitieux pour un meilleur fonctionnement pédagogique de l'école primaire et par conséquent une amélioration significative des conditions d'exercice de la direction. Comment, face à un projet ministériel sans ambition pédagogique de réduction des inégalités scolaires mais qui vise à renforcer le contrôle hiérarchique des pratiques enseignantes, construire les résistances et les alliances collectives pour faire vivre un autre projet ? Les travaux de l'après-midi seront consacrés à cette urgence de riposte collective.

### **Les Etats Généraux de la direction d'école sont un stage syndical.**

La participation à un stage syndical sur le temps de travail **est de droit (non soumise à autorisation) mais l'information doit être transmise à votre IEN un mois avant, soit impérativement avant le 23 avril, délai de rigueur.**

**Un modèle de courrier mis à votre disposition.**

### **Programme complet et modalités d'inscription ici**



## **Éducation prioritaire : l'enquête**

L'Observatoire des zones prioritaires lance une évaluation indépendante de la refonte de l'éducation prioritaire. Un questionnaire en ligne adressé par l'association à toutes les écoles de REP et REP+.

Les textes publiés en 2014 qui refondaient l'éducation prioritaire précisait que les projets de l'ensemble des réseaux ainsi que la carte de leur implantation devaient être évalués en 2019.

Une étape importante pour qui entend améliorer et renforcer ce dispositif et ainsi mieux contribuer à la réussite des élèves des quartiers défavorisés. Face à l'absence d'évaluation institutionnelle, l'Observatoire des zones prioritaires (OZP), association de référence, a décidé de prendre ses responsabilités et de lancer une évaluation indépendante du dispositif.

**Lire la suite**



## Fonction publique : amplifier le mouvement !

### Grève le 9 mai !

Rassemblements le 27 mars lors du passage du projet de loi au Conseil des ministres à midi et grève jeudi 9 mai font partie des actions prévues par sept organisations syndicales représentatives de la Fonction publique pour que soit retiré le projet de loi du gouvernement.

« Les organisations syndicales CFTC, CGC, CGT, FAFP, FSU, Solidaires et Unsa de la Fonction publique affirment de nouveau leur attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de tous et toutes, porteuse de l'intérêt général ».

Les personnels ont également montré leur mobilisation pour préserver les services publics et l'école en particulier et leur opposition aux projets gouvernements actuels en arpentant en nombre les rues de France le 19 mars.

[Lire la suite](#)



### INEAT/EXEAT 2019

- ▶ La circulaire de l'IA 06 est parue
- ▶ Demandes à faire avant le 26 AVRIL 2019
- ▶ **COPIES au SNUipp-FSU pour suivi**
- ▶ Sachant que ce mouvement complémentaire s'adresse prioritairement :
  - ▶ à celles et ceux qui n'ont malheureusement pas obtenu satisfaction aux permutations,
  - ▶ aux enseignants dont la mutation du conjoint a été connue après le 30/01/2019 et qui peuvent, à ce titre, bénéficier d'un rapprochement de conjoint.
  - ▶ Mais cela concerne aussi les PFSE (stagiaires), et d'autres collègues titulaires potentiels.

[Tout est ici](#)

---



## **SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**



### **CALCULEZ votre retraite:**

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

#### **PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !**

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

**Lire la suite et modèle de lettre**

**SNUipp-Fsu 06** : <http://06.snuipp.fr>

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

**SNUipp National** : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)